



membre de  
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT  
Languedoc-Roussillon

## ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Association loi 1901 de vigilance environnementale créée en 1988, agréée pour la protection de l'environnement par le préfet de l'Aude au titre des articles L.141.1 et suivants et R.141.2 à R.141.20 c.env., et habilitée par le préfet de l'Aude à prendre part au débat sur l'environnement au titre des articles L.141.1 à L.141.3 et R.141.21 à R.141.26 c.env.

### Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 03/05/2025

**Membres présent(e)s :** ARDITI Maryse, BARBE Paulette, BERNARD Michel, BLANCHARD Christine, CAZAL Philippe, CLAVERIE Bertrand, CLAVERIE Dominique, CLEMENT Dominique, CREPEAU Christian, DHEU Jean Luc, ESCUDIER Jean Louis, FASQUELLE Christine, FRANJUS Nadine, GERBER Mariette, HUZARD Jacqueline, IEHL Eric LAPORTE Eric, MOULIS Yves, RECAMIER Françoise, ROQUES Christine, THIBAUT Jean Luc, VERGER-VIALA Catherine.

**Membres représentés :** BANCAL Marianne, BASCOU Jacques, BLANCHARD Dominique, BOREMANS Yves, CICUTO Monique, COMBES Patrick, FALCOU Gérard, GILS Bernard, HERVE Isabelle, IEHL Chantal, KRUC Valérie, LAUTREN Martine, POURQUIE Ludovic, REGGY BAYE, SAEZ Maryline.

NB : un certain nombre de pouvoirs sont arrivés après l'AG, en raison du changement d'adresse postale d'ECCLA.

**Membres du C.A. absents :** merci à tous les absents qui se sont excusés.

#### Ouverture de l'Assemblée Générale

Un tour de table est réalisé en préambule compte tenu de la présence de nouveaux adhérents.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 06/04/2024 est **adopté à l'unanimité**.

#### **1/ Rapport Moral 2024 et vote :**

Le Président d'ECCLA lit le Rapport Moral et fait part de la reconduction par la Préfecture de l'agrément en 2024 et de l'homologation en 2025. Agrément et homologation sont valables 5 ans. Ils témoignent de la qualité des interventions d'ECCLA en commissions mais induisent une sollicitation accrue de notre association. Le rapport moral est **adopté à l'unanimité**.

#### **2/ Rapport d'activité 2024/2025 sous forme de diaporama et vote :**

Présenté par la secrétaire qui insiste sur la collaboration avec les autres associations, les relations institutionnelles, et l'importance des actions de communication faites par ECCLA.

Un débat est amorcé sur l'opportunité de continuer la participation au CESE, lequel discute principalement de questions sociales et peu souvent de dossiers écologiques. L'assemblée générale convient qu'ECCLA y siègera jusqu'en 2026 et verra ensuite.

Le prochain Rapport d'Activité sera calé sur l'année civile, comme le Rapport Financier et le Rapport Moral , ce qui imposera de tenir la prochaine Assemblée Générale en début d'année 2026.

Le Rapport d'Activité 2024/2025 est **adopté à l'unanimité**.

#### **3/Rapport financier 2024 et vote :**

Après lecture, il ressort une amélioration des comptes financiers qui restent malgré tout légèrement déficitaires, comme lors de l'exercice précédent mais un peu moins. La hausse des produits d'exploitation, et une hausse moins importante des charges, expliquent la diminution du déficit pour 2024. Toutefois la situation financière de l'association est bonne, grâce à l'excédent dégagé en 2018. La prévision d'emploi d'une stagiaire se réalise en 2025. Il est de plus en plus impératif de trouver de nouvelles ressources, et il faut prévoir de développer des actions de fund raising et demander des subventions, notamment au FDVA.

Les cotisations sont inchangées pour 2025 : tarif de base : 20€, tarif étudiant : 10€, tarif « membre bienfaiteur » : à partir de 60 €. Nous rappelons que toute personne effectuant un don , recevra un reçu **à sa demande.**

Les remboursements des frais de déplacements nécessitent la présentation de la convocation. Ils sont basés sur le barème Via Michelin pour la voiture. Les déplacements en train sont remboursés intégralement sur présentation des tickets (2<sup>ième</sup> classe).

Le Rapport Financier est **adopté à l'unanimité.**

#### **4/ Renouvellement des administrateurs sortants du CA :**

**Sortant(e)s :** Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Christine BLANCHARD, Christian CREPEAU, Françoise RECAMIER, Christine ROQUES.

Aucune nouvelle candidature ne s'étant manifestée, le CA de 13 membres est **renouvelé à l'unanimité.**

#### **Clôture de l'Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale est interrompue à 12h30 pour la prise du repas.

Les débats reprennent à 14H.

#### **5/ Discussions :**

##### Changements en cours et orientations 2025 :

Il convient de signaler la volonté de départ de la secrétaire au cours du CA de ce jour qui verra l'élection d'un/une nouveau/nouvelle secrétaire. Christine a énormément œuvré au cours des décennies passées et a bien gagné le droit de prendre du recul.

ECCLA a besoin d'un apport et renouvellement d'adhérents, qui s'impliquent d'avantage dans la vie de notre association, compte tenu de l'intensité , de la complexité et de la diversité des actions suivies ou menées.

##### Groupes de travail :

Les groupes de travail existants ont été consolidés :

\*Eau : Dominique, Catherine, Paulette, Christian, Christine B., Françoise, Jean-Louis, Karima, Martine, Maryse, Michel.

\*Pollutions et nuisances : Dominique, Catherine, Christian, Françoise, Inès, Mariette, Yves.

\*Urbanisme : Yves, Christian, Jacqueline, Martine, Paulette, Philippe

\*Transports : Michel, Mariette, Maryse, Jean-Luc

\*Sauvegarde des arbres et végétalisation : Inès, Catherine, Christian.

##### Mise en place de l'Observatoire EnR/Biodiversité de l'Aude :

ECCLA a établi une Convention de travail avec le SYADEN et a recruté une stagiaire de Master 2 issue du département de Géographie/Aménagement de l'Université de Montpellier. Son stage couvre la période mars-septembre 2025.

Cette personne aura des relations fréquentes avec la DDTM et la DREAL

Ce stage concernera les installations d'EnR présentes sur le territoire des 2 PNR (Narbonnaise et Corbières-Fenouillèdes).

ECCLA doit continuer de sensibiliser sur les risques d'une prolifération des installations photovoltaïques , car certaines études (Université de Harvard), démontrent des effets indésirables, type « Heat Island Effects » (îlots de chaleur) sur la végétation et les cultures voisines des centrales.

##### Demande d'un RV avec le Grand Narbonne et la Mairie de Narbonne

Ce rendez-vous est nécessaire pour évoquer diverses problématiques, notamment la révision du PLU de Narbonne, la réduction de la pollution lumineuse, le projet de ligne à grande vitesse....

En ce qui concerne les nuisances lumineuses, ECCLA suggèrera la mise en place d'un SDAL (schéma directeur d'aménagement lumineux).

FNE Oc-Med :

ECCLA est adhérente à cette Fédération d'associations environnementales. Des membres d'ECCLA sont membres du Bureau de FNE Oc-Med. Cette structure d'une grande valeur est précieuse pour ses membres en raison des formations qu'elle dispense, ainsi que par les informations indispensables qu'elle met à disposition de tout le mouvement environnementaliste.

- Pour les formations, voir : <https://fne-ocmed.fr/nos-actions-juridiques/>
- Pour les informations, voir : **la Lettre du Hérisson** : <https://fne-ocmed.fr/lettre-dinfos/>
- Pour dénoncer les atteintes à l'environnement, vous pouvez utiliser la carte interactive des Sentinelles de la Nature : <https://sentinellesdelanature.fr/signaler/>

Questions diverses :

- Maryse donne la date de sortie du port de PLN et mise à l'eau des éoliennes : 17 /06 / 2025.
- Restitution par Michel des différentes réunions sur la LGV, et les problèmes de mobilité.
- Le président propose de consolider les groupes de travail en désignant pour chaque commission un référent, qui pourrait dynamiser leur fonctionnement.
- La thématique pour le prochain forum/débat 2026 reste à déterminer.

**6/ Prochain CA fixé au 20/09/2025**

**Clôture de l'Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale est close à 16h30.

Fait à Narbonne le 10/05/2025

Pour ECCLA, la secrétaire Catherine VERGER-VIALA